

МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ
ПРИКАРПАТСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ УНІВЕРСИТЕТ
ІМЕНІ ВАСИЛЯ СТЕФАНИКА

МЕТОДИКА НАВЧАННЯ ІНОЗЕМНОЇ МОВИ (ФРАНЦУЗЬКОЇ)

Методологічні та лінгводидактичні аспекти

Навчальний посібник
для здобувачів вищої освіти спеціальності Філологія
спеціалізації Романські мови і літератури (переклад
включно), перша – французька

**Івано-Франківськ
2025**

УДК 378.016:81'243:811.133.1]81'42(075.8)

Б 61

Білас Андрій. Методика навчання іноземної мови (французької). Методологічні та лінгводидактичні аспекти. Навчальний посібник. Івано-Франківськ : ПНУ імені Василя Стефаника, 2025. 51 с.

Навчальний посібник містить матеріали до лекцій з методики навчання іноземної мови (французької) для здобувачів вищої освіти спеціальності Філологія спеціалізації Романські мови і літератури (переклад включно), перша – французька, а також взірці тестових завдань до занять та термінологічний глосарій. Завдання матеріалів лекцій полягає у тому, щоб допомогти студентам усвідомити динаміку процесів у навчанні іноземної мови, у підготовці до практичних занять і підсумкового контролю та виробити у них критичні навички аналізу методик навчання іноземної мови у закладах загальної середньої освіти і сприяти якісному проходженню ними виробничої педагогічної практики.

Посібник розрахований на студентів відділення французької філології факультету іноземних мов.

Рецензент:

БЛИК Ольга, кандидат філологічних наук, доцент кафедри англійської філології Прикарпатського національного університету імені Василя Стефаника.

Друкується за ухвалою

Вченої ради факультету іноземних мов

Прикарпатського національного університету імені Василя Стефаника
(протокол № 4 від 22 січня 2025 року)

Зміст

Передмова.....	4
Atelier 1. Didactique comme théorie de l'enseignement des langues étrangères et ses liens avec d'autres sciences.....	5
Atelier 2. Contenu de l'enseignement d'une langue étrangère.....	13
Atelier 3. Méthodes et principes d'enseignement des langues étrangères.....	18
Atelier 4. Enseignement de la phonétique. Compétence phonétique.....	26
Atelier 5. Enseignement du lexique. Compétence lexicale.....	32
Atelier 6. Enseignement de la grammaire. Compétence grammaticale.....	38
Взірці тестових завдань.....	45
Glossaire.....	49

Передмова

У цьому посібнику здійснена спроба викласти основи методики навчання іноземних мов у закладах загальної середньої освіти відповідно до нових державних стандартів початкової, базової і повної освіти; оновлених програм з іноземних мов для різних типів загальноосвітніх навчальних закладів; новітніх досліджень з реалізації компетентнісного підходу у навчанні іноземних мов; вітчизняних і європейських стандартів підготовки учителя іноземної мови і Загальноєвропейських Рекомендацій з мовної освіти.

Сфера сучасної мовної освіти висуває нові вимоги до всіх її учасників і передусім до вчителя, який повинен не лише володіти інноваційними технологіями навчання, але й розуміти сутність закономірностей, які лежать в їх основі. Сучасний етап розвитку методичної науки пов'язаний із зверненням до міжкультурної парадигми дослідження процесів навчання та вивчення мов, що зумовлює необхідність переосмислення понятійно-категоріального апарату методики, сутності сучасних підходів, цілей, змісту, принципів, способів, прийомів і засобів навчання.

Певних змін зазнали і функціональні обов'язки вчителя іноземної мови, який має стати ініціатором та організатором міжкультурної взаємодії учня з носієм мови, яка вивчається. Крім того, учитель повинен сформувати в учня готовність і здатність брати активну участь у цій взаємодії. Для успішної реалізації своїх функцій учителю необхідно володіти методичною компетентністю¹.

Навчальний посібник базується на робочій програмі та силабусі з методики викладання іноземних мов зі спеціальності 035 Філологія спеціалізації 035.055 Романські мови і літератури (переклад включно), перша – французька.

Пропонований навчальний посібник рекомендовано для студентів 4 курсу факультету іноземних мов. Його мета – забезпечити студентів знаннями з методики викладання французької мови, допомогти у підготовці до занять і підсумкового контролю, сприяти якісному проходженню ними виробничо-педагогічної практики. Матеріали посібника допоможуть студентам усвідомити динаміку процесів у навчанні іноземної мови та виробити у них критичні навички аналізу методик навчання іноземної мови у закладах загальної середньої освіти.

Посібник складається з:

- 1) курсу лекцій (з планом та рекомендованою літературою до кожної лекції);
- 2) взірців тестових завдань;
- 3) глосарію термінів з курсу методики викладання іноземних мов.

¹ Методика навчання іноземних мов і культур: теорія і практика : підручник для студ. класичних, педагогічних і лінгвістичних університетів / Бігич О. Б., Бориско Н. Ф., Борецька Г. Е. та ін./ за загальн. ред. С. Ю. Ніколаєвої. Київ : Ленвіт, 2013.

Atelier 1

Didactique comme théorie de l'enseignement des langues étrangères et ses liens avec d'autres sciences

1. Didactique comme science :
 - a) notion « méthodologie » ;
 - b) son objet d'étude ;
 - c) ses tâches.
2. Didactique générale et spéciale.
3. Liens de la Didactique des langues étrangères avec
 - a. la linguistique;
 - b. la psycholinguistique;
 - c. la pédagogie;
 - d. la psychologie;
 - e. la cybernétique.
4. Rôle du cours « Didactique des langues étrangères » dans le système de la formation du professeur des langues étrangères. La compétence professionnelle du professeur des langues étrangères.

1. Didactique comme science

L'école secondaire doit assurer à ses élèves la possession au moins d'une langue étrangère. Pour y arriver le professeur est obligé de posséder :

- a) de la théorie,
- b) de la pratique de cette langue,
- c) de communiquer aux autres ce qu'il sait.

Le meilleur guide en ce cas est l'étude de la théorie de l'enseignement des langues modernes, c'est-à-dire, l'étude de la Didactique.

Dans le plan pédagogique le mot ukrainien « методика » est employé dans trois sens :

- comme science pédagogique ou théorie de l'enseignement;
- comme ensemble de méthodes, de formes et de procédés du travail du professeur, autrement «technologie» de l'activité professionnelle;
- comme matière.

Dans le premier et le troisième sens nous utilisons le terme « méthodologie ». Dans le deuxième sens – la méthode.

La **didactique** de l'enseignement des langues modernes est une science qui peut être rangée parmi les sciences pédagogiques. Elle a pour objet d'étude des

objectifs, des tâches, le contenu, des principes, des méthodes, des procédés et des moyens d'enseignement des langues modernes.

La didactique donne au maître d'école la possibilité de développer chez les élèves les automatismes ou les savoir-faire nécessaires à la pratique de la langue parlée et écrite (compétence à communiquer langagièrement) dans le cadre des compétences prévues par le programme. La didactique lui permet d'organiser la leçon en partant des données scientifiques et de l'expérience des professeurs-collègues.

La didactique comme science est liée à la conception du processus de l'enseignement qui contient trois composantes principales :

- Activités de l'enseignant ;
- Activités de l'apprenant ;
- Organisation de l'enseignement.

L'enseignement est l'action réciproque de celui qui enseigne et de celui qui apprend. Le maître d'école enseigne et l'élève apprend. Aujourd'hui l'enseignement est centré aux besoins de l'élève et le maître d'école l'aide à bien apprendre une langue étrangère.

Dans le sens le plus large le terme « organisation » comprend les composantes suivantes : les objectifs de l'enseignement, son contenu, les méthodes, les procédés et aussi les moyens.

Les tâches essentielles de la didactique :

- présenter les composantes principales de la théorie d'enseignement des langues étrangères dans les établissements d'enseignement secondaires ;
- apprendre aux étudiants à utiliser les savoirs théoriques pour résoudre les tâches pratiques ;
- faire connaissance des tendances modernes dans l'enseignement des langues étrangères dans notre pays et à l'étranger ;
- faire comprendre l'essence des composantes et des moyens de la didactique moderne ;
- former chez les étudiants des savoir-faire professionnels et méthodiques ;
- initier les futurs professeurs à savoir travailler avec les sources théoriques sur les méthodes d'enseignement

2. Didactique générale et spéciale

La **didactique spéciale** est la théorie de l'enseignement d'une seule langue (p.ex. du français). Il existe des rapports réciproques entre elles : la didactique générale s'enrichit aux dépens des didactiques spéciales. On peut citer comme exemple l'enseignement de la prononciation qui doit être basé sur l'assimilation de certains faits phonétiques perçus consciemment, et en même temps sur l'imitation.

Ce principe tiré d'une didactique spéciale (de l'allemand) est un des principes essentiels de la didactique générale.

Mais les principes de la didactique spéciale découlent de la structure d'une langue. P.ex. les Ukrainiens doivent apprendre spécialement à prononcer les sons nasaux, tandis que pour les Polonais, qui possèdent de l'habitude de prononcer le son nasal [õ], cela ne présente aucune difficulté. Alors il faut prendre en considération les particularités et les différences de deux langues – langue étudiée et langue maternelle de l'élève.

Le développement permanent cause l'apparition des branches de la didactique générale :

- didactique historique (analyse des conceptions méthodologiques du passé);
- didactique expérimentale (élaboration de la théorie de réalisation des études méthodologiques;
- didactique comparative (étude des particularités de l'enseignement des langues étrangères dans des pays différents);

Comme conclusion, on peut dire que la didactique étudie :

- quoi enseigner,
- à quel but enseigner,
- comment enseigner,
- à l'aide de quoi enseigner.

3. Liens de la didactique des langues étrangères avec la linguistique, la psycholinguistique, la pédagogie, la psychologie, la cybernétique

La didactique de l'enseignement des langues modernes se rattache à la linguistique, à la pédagogie, à la psychologie, à la psycholinguistique dont les données lui servent d'appui.

Les liens directs de la didactique avec la **linguistique** sont évidents, car la langue est l'objet d'étude pour la linguistique. Il existe des opinions différentes à propos des rapports entre ces deux sciences. On utilise les données de la langue pour résoudre les problèmes concernant les composantes de la didactique : les objectifs de l'enseignement (à quel but enseigner), son contenu (quoi enseigner), sa technologie (comment enseigner) et ses moyens (à l'aide de quoi enseigner).

Dans le cadre des méthodes de la traduction lexico-grammaticale la base linguistique était la linguistique comparée. Le but d'instruction générale était d'examiner le développement de la pensée logique à l'aide des exercices grammaticaux. On identifiait la grammaire avec la logique.

La méthode directe avait pour but la possession pratique de la langue étrangère qui était identifiée avec le langage parlé. La concrétisation des objectifs

de l'enseignement, c'est-à-dire du langage (de la parole) et plus tard l'enseignement de l'activité langagière s'appuie sur le rapport de deux notions « langue » et « langage » (parole). La parole est impossible sans la langue et ses moyens, et la langue ne se réalise que dans la parole. La réalisation du but « communicatif » prévoit non seulement les connaissances des mots et des expressions, mais aussi leur emploi automatisé dans les actes de parole. Voilà pourquoi il est important de différencier ces deux notions.

Dans le cadre de la méthode audio-linguale on examine la langue comme moyen de communication orale et on trouve qu'à la base de l'enseignement doit être le langage oral.

A la fin du XXe siècle c'est la compétence communicative qui domine comme objectif dans l'enseignement des langues modernes aux enfants et aux adultes. Ce but peut être réalisé grâce aux résultats des études linguistiques, surtout l'étude des fonctions de langue, des styles fonctionnels, leur corrélation avec la forme parlée (orale) et écrite de la langue. Autrement dit, la base linguistique de la méthode communicative des langues modernes constitue le changement de la priorité. Par rapport à la forme la fonction devient prioritaire.

La didactique subit aussi l'influence de la **psycholinguistique** (ou théorie de l'activité verbale de l'homme). Les représentants de cette science tâchent de définir quelles unités verbales et dans quelle suite logique prennent part à la communication. Ils tâchent de définir l'analogie et la différence entre la grammaire lingual et communicative, d'établir la suite logique de l'assimilation du système de langue et les régularités de son fonctionnement. Alors, en bref, on peut caractériser la contribution de la psycholinguistique de telle façon :

- l'enseignement de la langue prévoit le développement de l'activité verbale;
- la place dominante occupe la fonction communicative ;
- les exercices sont à avoir le caractère problématique ;
- la formation des savoir-faire communicatifs sera plus efficace avec la motivation de l'enseignement.

La langue – activité verbale qui se compose des actions, des actes de parole. L'acte de parole comprend trois moments : motivation, but et réalisation.

La didactique se rattache à la **pédagogie** par les questions d'éducation, de didactique et d'organisation de la leçon. La pédagogie inspire la solution des problèmes de didactique en ce qui concerne les buts et les étapes de l'enseignement, le caractère du contenu et l'organisation du processus pédagogique.

La didactique exerce une grande influence sur les questions concrètes de l'enseignement des langues modernes, sur le principe des méthodes et des procédés employés par l'enseignant. La didactique de l'enseignement des langues étrangères emprunte à la didactique tout ce qui se rattache à la théorie de la leçon, la forme essentielle de l'organisation de tout enseignement. Pourtant il serait faux d'appliquer mécaniquement les données de la didactique aux leçons de langues modernes, qui ont un caractère spécifique : leur but est non seulement l'assimilation des connaissances, mais surtout le développement d'une activité spécifique, celle de parole : l'expression de la pensée au moyen d'une autre langue.

La didactique de l'enseignement des langues modernes se rattache aussi à la **psychologie**. La didactique y puise des renseignements sur les mécanismes de la parole, de l'écriture, sur le processus de la compréhension, de la mémorisation, de la perception.

La psychologie et la didactique traitent de manière différente le même objet de leurs recherches. La psychologie n'étudie le processus pédagogique que dans le domaine des réactions psychologiques de l'élève et de l'enseignant. Tandis que, la didactique, tout en empruntant ses données à la psychologie, considère l'enseignement non seulement du point de vue des phénomènes psychologiques, mais aussi en rapport avec le processus pédagogique scolaire, avec ses buts et son contenu.

L'assimilation d'une langue étrangère dépend des processus psychologiques, comme : mode de la pensée, la mémoire de l'élève, perception, attention et motivation. Il existe la psychologie générale, la psychologie séculaire ou d'âge, la psychologie pédagogique.

La didactique a également recours aux méthodes de la **cybernétique**, théorie du commandement (du guidage) de systèmes complexes. Les données de cybernétique peuvent être appliquées à la didactique puisque le processus d'enseignement possède des traits qui caractérisent l'action des systèmes complexes et leur guidage : la présence d'un sujet qui effectue le guidage, la présence de celui qui est guidé et la transmission d'information qui se produit entre un émetteur (l'enseignant, le livre, la machine) et un récepteur (l'élève). Aujourd'hui, l'élève n'est pas seulement un récepteur, mais premièrement, un participant actif de l'interaction communicative.

4. Rôle du cours « Didactique des langues étrangères » dans le système de la formation du professeur des langues étrangères. La compétence professionnelle du professeur des langues étrangères

La didactique aide le professeur à former sa compétence professionnelle.

Lors de la didactique l'étudiant apprend les bases théoriques des méthodes d'enseignement des langues étrangères, la technologie d'enseignement du matériel lingual et de l'activité langagière, le système de l'organisation et de l'activité langagière, le système de l'organisation et de la planification de l'enseignement à l'école et du travail en dehors de la classe.

La compétence professionnelle est le résultat de la formation théorique et pratique du professeur.

La formation théorique comprend les savoirs des méthodes d'enseignement des langues étrangères.

Le professeur doit savoir et comprendre les étapes essentielles du développement des méthodes d'enseignement des langues étrangères et la théorie de formation de la compétence communicative des élèves qui contient :

- la compétence langagière
- la compétence linguistique
- la compétence socioculturelle
- la compétence sociolinguistique
- la compétence de civilisation
- la compétence savoir à apprendre
- la compétence stratégique
- la compétence discursive
- la compétence fonctionnelle

La formation pratique prévoit le savoir-faire de la réalisation des fonctions du professeur des langues étrangères comme :

- fonction communicative et pédagogique
- fonction éducative
- fonction de développement
- fonction instructive
- fonction gnostique
- fonction de planification
- fonction d'organisation

Les savoir-faire de planification :

- ✓ faire des plans d'une leçon et d'une série des leçons ;
- ✓ déterminer les buts, les tâches et les étapes concrets de tout leçon ;
- ✓ choisir des moyens efficaces pour réaliser les buts posé ;
- ✓ choisir les types d'exercices et la suite logique de leur utilisation ;
- ✓ utiliser et créer des situations réelles, réalistes et simulées ;
- ✓ créer des moyens visuels nécessaires pour la leçon ;
- ✓ faire le plan du travail en dehors de la classes ;

- ✓ faire le plan et le scénario d'une soirée.

Les savoir-faire communicatifs et pédagogiques :

- établir et maintenir à l'aide des moyens de la langue étrangère des contacts communicatifs différents (professeur – classe, professeur – élève, élève – élève) ;
- adapter son expérience de langue étrangère aux exigences du programme scolaire, aux capacités et au niveau de développement des élèves ;
- bien appliquer les principes, les méthodes, les procédés et les moyens de l'enseignement de communication de langue étrangère ;
- fixer les objets de contrôle de l'activité langagière des élèves ;
- remarquer les fautes des élèves.

Les savoir-faire d'organisation :

- réaliser le plan de la leçon ;
- corrélérer rationnellement des formes différentes de travail (collectives, individuelles, en groupe, en paire) ;
- assurer l'activité langagière des élèves selon le plan de la leçon ;
- organiser les jeux pédagogiques selon l'âge et le niveau des élèves ;
- appliquer correctement des supports visuels, des procédés de stimuler l'activité langagière et intellectuelle des élèves ;
- organiser et réaliser la soirée selon le plan et le scénario.

Les savoir-faire éducatifs et de développement :

- réaliser le potentiel instructif, éducatif et de développement du matériel langagier à la leçon ;
- former et développer l'intellect et le côté émotif de l'élève, ses intérêts cognitifs ;
- résoudre les tâches de l'éducation morale, culturelle, esthétique et humaniste des élèves.

Les savoir-faire de recherche :

- étudier l'attitude des élèves envers la matière ;
- découvrir le niveau des savoir-faire et des aptitudes des élèves ;
- faire l'analyse méthodique du matériel linguistique ;
- observer et analyser les leçons des professeurs, des stagiaires ;
- étudier les sources méthodiques.

Література

1. Методика навчання іноземних мов і культур: теорія і практика : підручник для студ. класичних, педагогічних і лінгвістичних

університетів / Бігич О. Б., Бориско Н. Ф., Борецька Г. Е. та ін./ за загальн. ред. С. Ю. Ніколаєвої. – К. : Ленвіт, 2013.

2. Практикум з методики викладання французької мови у середніх навчальних закладах (модульний курс) : Посібник // Кол. авторів під керівництвом С.Ю. Ніколаєвої. – К. : Ленвіт, 2006.

3. Cours de didactique du français langue étrangère et seconde (4ème éd.) CUQ Jean-Pierre ; GRUCA Isabelle. Grenoble : PUG, 2008. 504 p.

4. Enseigner la langue seconde et la littérature : Les principes directeurs et la façon de les mettre en pratique. Le Bouthillier Josée, Bourgoin Renée. 2019. URL : <https://unbscholar.lib.unb.ca/bitstreams/955c6cf2-5142-4429-bb79-3692efeb2886/download> (дата звернення 21.08.2024).

5. Cadre européen commun de référence pour les langues: APPRENDRE, ENSEIGNER, EVALUER. 2001. URL : <https://rm.coe.int/16802fc3a8> (дата звернення 22.08.2024).

6. Cadre européen commun de référence pour les langues: APPRENDRE, ENSEIGNER, EVALUER. 2020. Volume complémentaire. URL : <https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270> (дата звернення 22.08.2024).

Atelier 2

Contenu de l'enseignement d'une langue étrangère

1. Objectifs de l'enseignement des langues étrangères.
2. Contenu et ses composantes :
 - a) compétences générales individuelles ;
 - b) compétences à communiquer langagièrement ;
 - c) notions « thème », « domaine de communication », « situation »

1. Objectifs de l'enseignement des langues étrangères

La langue étrangère est le moyen le plus important de communication entre les hommes. C'est pourquoi l'enseignement d'une langue étrangère à l'école doit être organisé de telle manière que les écoliers puissent s'en servir pour entrer en contact avec les autres peuples. Le but principal de l'enseignement des langues modernes est l'emploi courant de la langue étrangère parlée et écrite dans les cadres du programme scolaire, autrement la possession d'une langue étrangère comme moyen de communication.

Les objectifs (buts) de l'enseignement à l'école secondaire sont présentés dans le Standard d'Etat « Langue étrangère ». On distingue quatre objectifs : pratique, éducatif, formatif (instructif) et de développement.

L'objectif pratique est principal. Il prévoit la possession pratique des savoir-faire au niveau suffisant pour la communication dans le cadre de quatre espèces de l'activité langagière : audition (compréhension orale), conversation (expression orale), lecture (compréhension de l'écrit) et écriture (expression écrite).

L'objectif éducatif prévoit l'éducation chez les élèves : de la culture de communication; de l'attitude positive envers la langue étrangère ; de la culture du peuple qui parle cette langue ; à comprendre l'importance de la maîtrise d'une langue étrangère pour parler; des traits positifs du caractère: bienveillant, tolérant, actif, laborieux.

L'objectif formatif (instructif) prévoit : l'assimilation des connaissances sur la culture, l'histoire, la réalité et les traditions du pays (de la France) ; l'assimilation de nouvelles notions philologiques qui n'existent pas dans la langue maternelle (p. ex. : article) ; la participation au dialogue des cultures ; le savoir-faire à travailler d'après le livre, le guide, le dictionnaire.

L'objectif de développement se réalise au cours de l'assimilation de l'expérience, de la créativité, de l'activité de découverte. Il prévoit le

développement des capacités communicatives et intellectuelles, de la pensée logique, de la mémoire, de l'attention et de l'imagination. L'apprenant doit être prêt à continuer sa formation.

2. Contenu et ses composantes

Compétences générales individuelles

Les **compétences** sont l'ensemble des connaissances, des habiletés et des dispositions qui permettent d'agir. Les compétences générales individuelles du sujet apprenant ou communiquant reposent notamment sur les **savoirs**, **savoir-faire** et **savoir-être** qu'il possède, ainsi que sur ses **savoir-apprendre**.

Les savoirs, ou **connaissance déclarative** sont à entendre comme des connaissances résultant de l'expérience sociale (savoirs empiriques) ou d'un apprentissage plus formel (savoirs académiques). En relation à l'apprentissage et à l'usage des langues, les savoirs qui interviennent ne sont pas, bien entendu, seulement ceux qui ont à voir directement avec les langues et cultures. Les connaissances académiques d'un domaine éducationnel, scientifique ou technique, les connaissances académiques ou empiriques d'un domaine professionnel sont évidemment d'importance dans la réception et la compréhension de textes en langue étrangère relevant des domaines en question.

Les habiletés et **savoir-faire** qu'il s'agisse de conduire une voiture, jouer du violon ou présider une réunion, relèvent de la maîtrise procédurale plus que de la connaissance déclarative, mais cette maîtrise a pu nécessiter, dans l'apprentissage préalable, la mise en place de savoirs ensuite « oubliables » et s'accompagne de formes de savoir-être, tels que détente ou tension dans l'exécution.

Les savoir-être sont à considérer comme des dispositions individuelles, des traits de personnalité, des dispositifs d'attitudes, qui touchent, par exemple, à l'image de soi et des autres, au caractère introverti ou extraverti manifesté dans l'interaction sociale. On ne pose pas ces savoir-être comme des attributs permanents d'une personne et ils sont sujets à des variations. Y sont inclus les facteurs provenant de différentes sortes d'acculturation et ils peuvent se modifier.

Les savoir-apprendre mobilisent tout à la fois des savoir-être, des savoirs et des savoir-faire et s'appuient sur des compétences de différents types.

Compétence à communiquer langagièrement

La compétence à communiquer langagièrement peut être considérée comme présentant plusieurs composantes : **une composante linguistique**, **une composante sociolinguistique**, **une composante pragmatique**. Chacune de ces composantes est posée comme constituée notamment de savoirs, d'habiletés et de savoir-faire.

La compétence linguistique est celle qui a trait aux savoirs et savoir-faire relatifs au lexique, à la phonétique, à la syntaxe et aux autres dimensions du système d'une langue, pris en tant que tel, indépendamment de la valeur sociolinguistique de ses variations et des fonctions pragmatiques de ses réalisations.

Nous distinguerons ici :

✓ **compétence lexicale** (Il s'agit de la connaissance et de la capacité à utiliser le vocabulaire d'une langue qui se compose d'éléments lexicaux et d'éléments grammaticaux et de la capacité à les utiliser.) ;

✓ **compétence grammaticale** est la connaissance des ressources grammaticales de la langue et la capacité de les utiliser ;

✓ **compétence sémantique** traite de la conscience et du contrôle que l'apprenant a de l'organisation du sens ;

✓ **compétence phonologique** suppose une connaissance de la perception et de la production et une aptitude à percevoir et à produire les unités sonores de la langue (phonèmes) et leur réalisation dans des contextes particuliers (allophones) etc ;

✓ **compétence orthographique** suppose une connaissance de la perception et de la production des symboles qui composent les textes écrits et l'habileté correspondante.

La compétence sociolinguistique renvoie aux paramètres socioculturels de l'utilisation de la langue. Sensible aux normes sociales (règles d'adresse et de politesse, régulation des rapports entre générations, sexes, statuts, groupes sociaux, codification par le langage de nombre de rituels fondamentaux dans le fonctionnement d'une communauté), la composante sociolinguistique affecte fortement toute communication langagière entre représentants de cultures différentes, même si c'est souvent à l'insu des participants eux-mêmes.

La compétence pragmatique recouvre l'utilisation fonctionnelle des ressources de la langue (réalisation de fonctions langagières, d'actes de parole) en s'appuyant sur des scénarios ou des scripts d'échanges interactionnels. Elle renvoie également à la maîtrise du discours, à sa cohésion et à sa cohérence, au repérage des types et genres textuels, des effets d'ironie, de parodie.

Activités langagières

La compétence à communiquer langagièrement du sujet apprenant et communiquant est mise en œuvre dans la réalisation d'activités langagières variées pouvant relever de la **réception**, de la **production**, de **l'interaction**, de la **médiation** (notamment les activités de traduction et d'interprétation), chacun de

ces modes d'activités étant susceptible de s'accomplir soit à l'oral, soit à l'écrit, soit à l'oral et à l'écrit.

Pour autant, les activités langagières de **réception** (orale et/ou écrite) ou de **production** (orale et/ou écrite) sont évidemment premières car indispensables dans le jeu même de l'interaction. Les activités de réception tiennent une grande place dans bien des formes d'apprentissage (comprendre le contenu d'un cours, consulter des manuels, des ouvrages de référence et des documents). Les activités de production ont une fonction importante dans nombre de secteurs académiques et professionnels (présentations et exposés oraux, études et rapports écrits) et dans l'évaluation sociale à laquelle elles donnent particulièrement lieu (jugements portés sur les prestations écrites ou sur la fluidité, l'aisance des prises de parole et de l'exposition orale).

Dans **l'interaction**, au moins deux acteurs participent à un échange oral et/ou écrit et alternent les moments de production et de réception qui peuvent même se chevaucher dans les échanges oraux. On accorde généralement une grande importance à l'interaction dans l'usage et l'apprentissage de la langue étant donné le rôle central qu'elle joue dans la communication.

Participant à la fois de la réception et de la production, les activités écrites et/ou orales de **médiation**, permettent, par la traduction ou l'interprétariat, le résumé ou le compte rendu, de produire à l'intention d'un tiers une (re)formulation accessible d'un texte premier auquel ce tiers n'a pas d'abord accès direct.

Domaines

Toutefois, en ce qui concerne l'enseignement et l'apprentissage des langues en général, on peut utilement distinguer au moins les domaines suivants :

- **le domaine personnel**, qui est celui de la vie privée du sujet, centrée sur le foyer, la famille et les amis et dans lequel il s'engage également dans des activités proprement individuelles telles que lire pour le plaisir, tenir un journal, pratiquer un passe-temps ou se consacrer à un intérêt particulier, etc. ;
- **le domaine public**, qui est celui où le sujet est engagé, comme tout citoyen, ou comme membre d'un organisme, dans des transactions diverses pour des buts différents ; sous domaine public, on situe tout ce qui relève des échanges sociaux ordinaires (relations commerciales et civiles ; services publics, activités culturelles, de loisir dans des lieux publics, relations aux médias, etc.) ;
- **le domaine professionnel** recouvre tout ce qui concerne les interventions et relations des acteurs dans l'exercice de leur activité professionnelle ;
- **le domaine éducationnel** dans lequel le sujet est impliqué dans un système éducatif, notamment (mais pas obligatoirement) dans une institution

d'enseignement.

Il faut noter que nombre de situations relèvent de plusieurs domaines. Une **situation** est un ensemble des conditions de production de l'énoncé, extérieures à l'énoncé lui-même et influant sur sa réalisation (personnalité des locuteurs, environnement, moment, etc.)

Thèmes de communication

Dans les différents domaines on distingue des thèmes privilégiés pour des actes de communication particuliers : c'est autour d'eux que s'articulent le discours, la conversation, la réflexion ou la rédaction. On peut classer de différentes manières les catégories thématiques. Par exemple, pour le domaine personnel :

1. caractérisation personnelle
2. maison, foyer et environnement
3. vie quotidienne
4. congés et loisir (loisirs, passe-temps et centres d'intérêt, radio et télévision cinéma, théâtre, concert, musées, expositions, recherche intellectuelle et artistique, sports, presse.
5. voyages
6. relations avec les autres etc.

Література

1. Методика навчання іноземних мов і культур: теорія і практика : підручник для студ. класичних, педагогічних і лінгвістичних університетів / Бігич О. Б., Бориско Н. Ф., Борецька Г. Е. та ін./ за загальн. ред. С. Ю. Ніколаєвої. К. : Ленвіт, 2013.

2. Cours de didactique du français langue étrangère et seconde (4ème éd.) CUQ Jean-Pierre ; GRUCA Isabelle. Grenoble : PUG, 2008. 504 p.

3. Enseigner la langue seconde et la littérature : Les principes directeurs et la façon de les mettre en pratique. Le Bouthillier Josée, Bourgoin Renée. 2019. URL : <https://unbscholar.lib.unb.ca/bitstreams/955c6cf2-5142-4429-bb79-3692efeb2886/download> (дата звернення 21.08.2024).

4. Cadre européen commun de référence pour les langues: APPRENDRE, ENSEIGNER, EVALUER. 2001. URL : <https://rm.coe.int/16802fc3a8> (дата звернення 22.08.2024).

5. Cadre européen commun de référence pour les langues: APPRENDRE, ENSEIGNER, EVALUER. 2020. Volume complémentaire. URL : <https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270> (дата звернення 22.08.2024).

6. Білас А.А. Методика викладання французької мови: матеріали до хрестоматії з дисципліни. Івано-Франківськ : НБ ПНУ, 2023.

Atelier 3

Méthodes et principes d'enseignement des langues étrangères

1. Méthodes de l'enseignement des langues étrangères :
 - a) Notion « méthode ».
 - b) Méthodes de la traduction
 - c) Méthodes directes
 - d) Méthode audio-linguale ou audio-orale
 - e) Méthode audio-visuelle
 - f) Méthode communicative
 - g) Méthode actionnelle.
2. Principes de l'enseignement des langues étrangères (didactiques, méthodologiques).
3. Moyens de l'enseignement des langues étrangères

1. Méthodes de l'enseignement des langues étrangères. Notion «méthode».

Les méthodes d'enseignement répondent à la question «Comment enseigner?» La notion «méthode» signifie la voie de réalisation du but posé. La Méthodologie moderne traite la méthode dans le large sens et dans le sens étroit.

Dans le large sens «méthode» signifie un système d'enseignement qui assure l'unité des principes, du but, du contenu, de la technologie et des moyens d'enseignement des langues étrangères. La Méthodologie connaît telles méthodes que méthode directe, méthode audio-linguale, méthode communicative et d'autres.

Dans le sens étroit «méthode » signifie la manière dont travaille le professeur et la mode de travail des élèves pour réaliser les objectifs posés (déterminés). Dans ce sens la méthode est la manière qui assure l'action réciproque du maître et de l'élève. Le maître organise le processus d'apprentissage et l'élève réalise l'apprentissage. Selon le sens étroit du terme «méthode» on distingue les méthodes qu'utilise le maître et les méthodes qu'utilise l'élève. Le maître utilise : démonstration, explication et organisation de l'entraînement. Ces méthodes-manières sont universelles pour chaque système méthodologique.

Méthodes, procédés, activités d'enseignement

Outre les méthodes dans le processus d'enseignement on utilise des procédés différents. Ils sont liés aux actions concrètes du maître et de l'élève. On appelle procédés les actions méthodologiques élémentaires dirigées à la réalisation d'une tâche concrète. Autrement dit procédés sont les éléments qui constituent le

processus d'application d'une méthode d'enseignement. Ces procédés sont nombreux. Ils peuvent varier sans cesse et dépendent de l'individualité et de la capacité créatrice du professeur. Imaginez-vous que la méthode est une capacité et les procédés sont la substance qui remplit cette capacité. Plutôt ce sont des activités qu'on utilise comme procédés.

Selon le genre d'activité et les connaissances que les élèves acquièrent ; selon les aspects de langue : 1) exercices phonétiques, 2) exercices de vocabulaire, 3) exercices de grammaire, 4) exercices d'orthographe, 5) exercices de compréhension orale, 6) exercices d'expression orale, 7) exercices de compréhension des écrits, 8) exercices écrits.

Selon les aspects de langue : 1) exercices phonétiques, 2) exercices de vocabulaire, 3) exercices de grammaire, 4) exercices d'orthographe.

Selon les aspects de l'activité verbale : 1) exercices de compréhension orale, 2) exercices de parole, 3) exercices de lecture, 4) exercices écrits.

Selon les étapes du processus : 1) exercices de présentation, 2) exercices d'entraînement ou d'explication, 3) exercices de découverte et 4) emploi.

Selon le matériel linguistique : 1) exercices linguales et 2) exercices de parole.

Selon le lieu d'application : 1) exercices dans la classe, 2) exercices à domicile, 3) exercices de laboratoire.

Selon la forme de langage : 1) exercices oraux, 2) exercices écrits.

Selon la quantité des langues dans l'exercices : 1) exercices monolingues, 2) exercices bilingues.

Selon le reflexe génétique de développement individuel : 1) reflexe d'imitation – exercices d'imitation et de reproduction, 2) reflexe de jeu – exercices de jeu, 3) reflexe de liberté – exercices suggestifs, 4) reflexe de découverte – exercices de découverte.

Méthodes de la traduction

La méthode de traduction dominait à l'époque de Renaissance jusqu'au XIX siècle. On distingue deux méthodes de traduction : celle de grammaire et celle de lexique.

La *méthode grammaire-traduction* ou de traduction grammaticale. En traitant la mémoire comme un des phénomènes de la psychique on mettait la mémorisation à la base de l'enseignement. La thèse de l'analogie des langues a mené à ce qu'on a pris la traduction littérale comme un des principes fondamentaux de l'enseignement des LE. On prenait pour la base de l'enseignement les mots et les phrases qui illustraient des notions grammaticales. Le but de l'enseignement: apprendre à lire et à traduire des textes, surtout

littéraires, en langue maternelle. Son but cognitif est le développement de la pensée logique à l'aide des exercices de grammaire. Ses représentants: I. Meidinger (Allemagne), G. Ollendorf (Angleterre).

Selon la *méthode de traduction lexicale* l'assimilation du matériel lingual se passe à l'aide de la traduction, de la mémorisation mécanique et de l'analogie à la base de la langue maternelle. On apprenait la langue en se basant sur les textes et leur traduction en langue maternelle. Ses représentants : J. Jacquetot (France), D. Hamilton (Angleterre), A. Chavanne (Suisse). Malgré les défauts de ces méthodes, actuellement, on utilise certains procédés dans le travail sur le texte (analyse et traduction des passages compliqués, recherche dans le texte du matériel lexicale et grammatical, constatation des analogies avec la langue maternelle).

Méthodes directes.

La méthode qui précédait les méthodes directes était la méthode naturelle. Le but principal est d'enseigner à parler une langue étrangère, puis à lire et à écrire. M. Berlitz : assimilation doit être organisée à l'aide d'imitation des actions du professeur. En utilisant le maximum d'analogie, la langue maternelle est exclue de l'enseignement ; le sens de nouveaux phénomènes de langue se dévoile à l'aide des moyens de démonstration.

Selon les méthodes directes la base de l'enseignement des langues étrangères constitue les mêmes principes physiologiques et psychologiques que de celui de la langue maternelle. La mémoire et la sensation et non pas la pensée jouent le rôle principal dans l'enseignement. Le but de l'enseignement est la possession pratique de la langue étrangère, surtout la parole. Les représentants de cette méthodes (P.Passy, O.Jespersen, Sch. Schweizer). Pour la première fois dans la méthodologie se sont approchés de la question de sélection du matériel lingual (lexical, grammatical, phonétique). Ils ont fondé la méthode d'enseignement du langage parlé ; ils ont élaboré le système des exercices phonétiques dont la plupart utilisent les maîtres d'aujourd'hui. Ils ont aussi élaboré de différents procédés de sémantisation des unités lexicales sans traduction. Défauts : exclusion de la langue maternelle de l'enseignement des langues étrangères ; ils niaient le rôle de la grammaire dans l'enseignement et la traduction.

Méthode de H.Palmer (néodirecte). Pédagogue et méthodologiste anglais H. Palmer (années 20 du XX s.). Pour lui l'imitation et l'apprentissage par cœur sont les principes principaux de l'enseignement. D'après H.Palmer il faut commencer l'enseignement par l'apprentissage du langage oral qui doit durer pendant une demi-année. Il a proposé de 1) délimiter les difficultés selon les aspects (phonétique, orthographique, étymologique, sémantique, syntaxique); 2) enseigner le langage parlé par deux voies: action verbale et compréhension; 3) accumuler le

matériel de manière passive et ensuite le reproduire activement; 4) pour la sémantisation des mots utiliser tels moyens: démonstration, traduction, interprétation, contexte; 5) accumuler les modèles de langages (expressions, phrases) à l'aide l'apprentissage par cœur; 6) réaliser le choix du lexique à la base de fréquence; 7) choisir les textes selon les thèmes, délimiter le vocabulaire minimale. Ce qui est le plus intéressant et important dans la méthode de Palmer est le système d'exercices pour former des automatismes corrects de l'action verbale qui contient tels espèces : le travail réceptive (compréhension subconscient, acquisition orale consciente, réponses courtes aux questions générales), le travail réceptive et imitatif (répétition des mots et des expressions après l'enseignant), la conversation simulée (questions et réponses, finir la phrase), conversation naturelle (ou vrai).

Le système d'enseignement de M. West. La thèse principale de ce système est d'enseigner la lecture. Il organisait l'apprentissage du langage parlé pendant deux dernières années, quand la quantité d'élèves devenait plus petite. Le but de l'enseignement West voit dans la lecture mentale et silencieuse au cours de laquelle on saisit le contenu général du texte. En choisissant le lexique il se guidait sur les critères de fréquence, de complexité ou de facilité pour la mémorisation. Il a élaboré le système d'enseignement à lire (de la lecture) mentale et silencieuse.

Méthode audio-lingual est élaboré par le linguiste-structuraliste américain Ch. Fries et le méthodologiste R. Lado dans les années 40-50 du XX s. L'essentiel dans cette méthode est à enseigner à l'aide des structures : "savoir la langue c'est savoir utiliser les structures". Le processus d'assimilation des structures a telles étapes : 1) apprentissage par cœur des modèles par imitation ; 2) choix conscient de la nouvelle modèle opposée à la précédente; 3) entraînement intensif des modèles; 4) emploi libre de la modèle. Les principaux sont les exercices de substitution et structurale.

Méthode audio-visuelle ou structuro-globale est élaboré au Centre d'étude du français à Saint-Clou (France) par P.Gouberina (Yougoslavie) et P.Rivand, A.Sauvageot, J. Gouheneim et d'autres. On utilise cette méthode plutôt dans l'enseignement des langues étrangères aux adultes. "Audio", car le nouvel matériel est perçu par l'élève par l'ouïe et on définit son sens à l'aide des films (du démonstration). On la nomme structuro-globale car on organise l'apprentissage de la langue à la base des structures choisies qu'on peut comprendre globalement, en tout. On choisi le vocabulaire et les structures grammaticales du français parlé. On attache une grande importance aux sujets qui englobent les cas les plus fréquents dans la vie courante. Le cycle de travail sur le sujet a quatre étapes :

1. Présentation du matériel (film) : 1) sans le son ; 2) avec le son);

2. Explication (on projette le film encore une fois, film par film, avec l'explication des répliques par le professeur;
3. Répétition/imitation (élèves imitent les répliques);
4. Application/emploi (projection sans le son, élèves jouent des rôles.

Méthode communicative.

Selon Approche communicative on organise le processus d'enseignement comme processus adéquate de communication réelle grâce à la création des situations les plus fréquentes de la vie quotidienne.

Principes de la méthode communicative : objectifs communicatifs du processus; individualisation; fonctionnalité du matériel; situationnalité du matériel du processus; nouveauté, changement systématique d'objet de conversation, des circonstances et de tâches.

Objectifs :

- centrer l'enseignement sur les besoins et les motivations de l'apprenant ;
- créer une compétence de communication en donnant la maîtrise d'un certain nombre d'acte de parole et de fonctions du langage.

Contenu :

1. Vocabulaire: en fonction des nécessités de la communication et des objectifs envisagés;
2. Grammaire «notionnelle», basée sur le sens (sémantique et énonciation); progression «fonctionnelle» correspondant aux nécessités de la communication;
3. Thèmes liées aux données anthropologiques des civilisations.

Matériel:

- documents de types différents;
- textes «authentiques» ou «réalistes»: sonores, visuels, scripto-visuels, écrits;
- utilisation de documents médiatiques.

Techniques :

- Exercices paralinguistiques ;
- Activités d'animation (jeux de rôles);
- Exercices de créativité.
- Résolution de «tâches», exécution de réalisations concrètes.

On distingue aussi d'autres méthodes :

- méthode suggestive (G.Losanon, Bulgarie) ;
- méthode de réaction physique total de J.Acher;
- méthode drama-pédagogique ;
- méthode de «silence» (G.Gatterno), rôle de «silence» de professeur ;
- méthode d'enseignement commun (Ch. Curren).

2. Principes de l'enseignement des langues étrangères

La maîtrise efficace du contenu de l'enseignement est la réalisation des objectifs de l'enseignement qui se passe à condition qu'on organise le processus d'enseignement en conformité de certains **principes**. L'enseignement de la langue étrangère se réalise à la base des principes didactiques et méthodologiques. Les principes méthodologiques répondent à la question : Comment organiser le processus d'enseignement?

Les principes didactiques :

- principe d'étude par démonstration/d'utilisation de matériel audio/visuel ;
- principe d'enseignement proportionné aux forces ;
- principe de stabilité ;
- principe de compréhension consciente ;
- principe scientifique ;
- principe d'étude active ;
- principe d'enseignement éducatif ;
- principe d'approche individuelle, d'individualisation ;
- principe d'accessibilité ;
- principe de continuité et systématisation.

Principe d'étude par démonstration/d'utilisation de matériel audio/visuel. La question de l'emploi des moyens de démonstration a été délibérée depuis longtemps. Les moyens de audio/visuels montrent un ou plusieurs côtés de la réalité. Ils aident à former les images que l'activité mentale transforme en notions. On réalise ce principe à l'aide des moyens linguistiques (contexte, définition, synonymes) et extra-linguistiques (gestes, mimique, mouvements, objets et moyens audio-visuels : cartes, photos, BD, films, tableaux).

Le principe d'étude active. L'étude consciente est liée à l'activité de l'élève et à celle du maître d'école. L'activité peut être intellectuelle, émotionnelle et langagière ou communicative. L'activité intellectuelle est possible à condition qu'on pose des «tâches» (problèmes) à résoudre qui stimulent les processus cognitifs. L'activité émotionnelle est liée à la question: s'il est intéressant, attirant d'apprendre une langue étrangère? L'activité langagière communicative signifie que l'élève prend une part active à l'acte de parole, à la discussion.

Les principes méthodologiques:

- ❖ principe communicatif ;
- ❖ principe d'enseignement basé sur les activités ;
- ❖ principe intégral ;
- ❖ principe de langue maternelle prise en considération .

Le principe communicatif est essentiel parmi les principes méthodologiques car il assure à réaliser le but principal de l'enseignement d'une langue étrangère l'école : apprendre aux élèves à faire la communication de langue étrangère. Ce principe prévoit la construction du processus d'apprentissage comme modèle du processus réel de communication qui est motivé et se passe dans les situations réelles de la vie, dans des domaines concrets.

Le principe intégral permet de réaliser l'apprentissage de communication de langue étrangère de manière la plus efficace. La communication se passe dans les espèces langagières diverses : compréhension orale, expression orale, lecture, écriture.

3. Moyens de l'enseignement des langues étrangères

Les moyens d'enseignement donnent la réponse à la question : A l'aide de quoi enseigner ? Alors les moyens d'enseignement peuvent être des objets matériels différents qui aident le maître à organiser l'apprentissage efficace de l'enseignement d'une langue étrangère et les élèves à la maîtriser avec succès. Les moyens doivent être liés aux objectifs d'enseignement ; être instruments de réalisation des méthodes et des procédés ; assurer la gestion de l'enseignement ; répondre aux exigences modernes.

On distingue des moyens principaux et auxiliaires, au maître et à l'élève, techniques et non techniques.

Les moyens principaux font partie du complexe (de la collection) de méthode: livre de professeur, manuel, cahier d'exercices, programmes d'ordinateur, audio/vidéocassettes, CD, disques, tableaux etc.

Les moyens auxiliaires: séries d'images, matériel didactique, tableaux faits par le professeur, schémas, photos, affiches, magazines etc.

Les moyens au maître: livre de professeur, corrigés, programmes d'ordinateur, audio/vidéocassettes, cahier d'exercices, disques. Le livre de professeur contient des principes et des idées du complexe donné, des conseils d'organisation du travail d'après le manuel, des conseils méthodiques pour chaque leçon, des exercices de compréhension orale.

Les moyens à l'élève: manuel, cahier d'exercices, programmes d'ordinateur, audio/vidéocassettes, livre de lecture, disques, enregistrements. Le manuel comprend des exercices de compréhension orale, de conversation, de lecture (textes), d'écriture, de civilisation, BD (bande dessinée), des exercices de grammaire, des jeux, un vocabulaire, le bilan etc.

Les moyens techniques: magnétoscope, ordinateur, vidéoscope, DVD-player, TV etc.

Les moyens non techniques: fiches, cartes, séries d'images, matériel didactique, tableaux faits par le professeur, schémas, photos etc.

On distingue aussi des moyens **auditifs** et **visuels**.

Література

1. Методика навчання іноземних мов і культур: теорія і практика : підручник для студ. класичних, педагогічних і лінгвістичних університетів / Бігич О. Б., Бориско Н. Ф., Борецька Г. Е. та ін./ за загальн. ред. С. Ю. Ніколаєвої. – К. : Ленвіт, 2013.
2. Cours de didactique du français langue étrangère et seconde (4ème éd.) CUQ Jean-Pierre ; GRUCA Isabelle. Grenoble : PUG, 2008. 504 p.
3. Enseigner la langue seconde et la littérature : Les principes directeurs et la façon de les mettre en pratique. Le Bouthillier Josée, Bourgoin Renée. 2019. URL : <https://unbscholar.lib.unb.ca/bitstreams/955c6cf2-5142-4429-bb79-3692efeb2886/download> (дата звернення 21.08.2024).
4. Cadre européen commun de référence pour les langues: APPRENDRE, ENSEIGNER, EVALUER. 2001. URL : <https://rm.coe.int/16802fc3a8> (дата звернення 22.08.2024).
5. Cadre européen commun de référence pour les langues: APPRENDRE, ENSEIGNER, EVALUER. 2020. Volume complémentaire. URL : <https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270> (дата звернення 22.08.2024).
6. Білас А.А. Методика викладання французької мови: матеріали до хрестоматії з дисципліни. - Івано-Франківськ : НБ ПНУ, 2023.

Atelier 4

Enseignement de la phonétique. Compétence phonétique

1. Les objectifs, le contenu de l'enseignement de la phonétique.
2. Les approches de l'enseignement de la phonétique.
3. Le minimum phonétique.
4. La présentation du matériel phonétique.
5. L'assimilation du matériel phonétique. La correction des fautes.

1. Les objectifs, le contenu de l'enseignement de la phonétique.

La *compétence phonétique* est la capacité d'une personne à articuler et à prononcer correctement son discours et à comprendre celui des autres, sur la base d'une interaction complexe et dynamique de compétences, de connaissances et d'une sensibilisation à la phonétique.

Objectifs:

- a) pratiques: formation des aptitudes de compréhension orale, d'articulation, de rythme et d'intonation;
- b) instructifs: comparaison des systèmes phonétiques et de l'enseignement de la LE et de la langue maternelle;
- c) éducatif: formation d'une articulation correcte.

Contenu:

- 1) certaines connaissances des systèmes phonétiques;
- 2) certaines connaissances sur la prononciation des sons français;
- 3) formation de l'articulation et de la prononciation des sons (voyelles, consonnes) et leur perception;
- 4) formation des savoir-faire de syllabisation, d'accentuation, d'intonation correcte, des liaisons et de l'enchaînement.

2. Les approches de l'enseignement de la phonétique

L'approche analytique ou articulatoire :

- 1) La formation des aptitudes de prononciation qui précède la prononciation elle-même;
- 2) Les connaissances de toutes les particularités de travail de l'appareil phonatoire;
- 3) La formation des aptitudes de prononciation de chaque son à part;
- 4) L'entraînement scrupuleux de chaque son.

La base pratique.

1. La prononciation travaille sans compréhension orale.

2. Le travail des schémas, de la position des organes de l'appareil phonatoire pendant l'articulation du son.

3. Le travail est basé sur la transcription sous la présentation des lettres.

Les étapes du travail:

1. L'orientation (d'après les schémas avec la prise de notes) ;
2. La planification ;
3. L'articulation ;
4. La fixation ;
5. Le contrôle.

Les défauts de cette méthode:

1. La méthode prend beaucoup de temps ;
2. La perte de motivation ;
3. On perd les aptitudes de prononciation dans la chaîne parlée.

L'approche imitative ou acoustique :

1. La formation des aptitudes de prononciation doit être basée à l'imitation (à la manière de la formation des aptitudes de prononciation de la langue maternelle) ;

2. La formation des aptitudes de prononciation est basée sur les sensations auditives;

3. La formation des aptitudes de prononciation au cours de l'enseignement du langage parlé ;

4. L'appui sur les exercices imitatifs ;
5. L'absence de l'entraînement des sons à part.

La base pratique : deux types d'exercices :

1. à reconnaître le son, à identifier le son ;
2. à prononcer.

Les étapes du travail :

1. Le maître prononce, les élèves écoutent ;
2. Le maître prononce, les élèves répètent ;
3. Chaque élève prononce ;
4. Les élèves prononcent en chœur.

Les défauts : 1) on s'approprie une bonne articulation très vite mais ce n'est pas stable ; 2) la domination des exercices imitatifs.

L'approche analytique et imitative (ou combinée)

La base théorique : 1. l'utilisation de différents types d'analyseurs ; 2. l'entraînement isolé des sons et des intonations difficiles ; 3. l'entraînement dans la chaîne parlée ; 4. l'approche individuelle.

Les composantes :

1. l'audition abondante – développement de l'ouïe verbal (la reconnaissance et la différenciation des sons) ;

2. la gymnastique phonétique obligatoire – 40-50 leçons, puis obligatoire une fois par semaine, dès la troisième année de l'étude en cas de nécessité ;

3. les exercices phonétiques et les exercices de laboratoire (l'entraînement dans la chaîne parlée).

3. Le minimum phonétique.

1) selon le degré de difficulté : l'objet d'étude spéciale sont les sons qui sont difficiles à articuler et prononcer ;

2) selon les besoins, la nécessité de la communication ;

3) selon la normativité : le style de la prononciation modèle (le style des speakers etc).

4. La présentation du matériel phonétique.

En comparant les systèmes phonétiques de la LE et de la langue maternelle on distingue trois groupes :

1. les sons dont l'articulation et la prononciation sont proches au maximum aux sons de la langue maternelle : [p, b, j, z, s, u, a, m] ;

2. les sons qui se ressemblent beaucoup, mais pas totalement [r, l, o, e] ;

3. les sons dont l'articulation diffère sensiblement de celle des sons de la langue maternelle [les sons nasaux, w, y, ə, ø, œ]. On trouve que l'appartenance du son à un de ces groupes cause la méthode de sa présentation et de son assimilation.

Il y a deux types de présentation :

1. a) modèle (professeur, enregistrement), b) imitation ;

2. a) modèle, b) explication, c) imitation.

Certains savants affirment que la présentation d'un nouveau son doit se passer à l'aide du texte sonore, une proposition modèle en accentuant la où se trouve le nouveau son.

5. L'assimilation du matériel phonétique. La correction des fautes.

Il est à noter que la prononciation correcte du maître, les modèles que les élèves entendent, les indications du professeur ont une grande importance pour réduire le temps d'apprentissage, mais ils ne peuvent pas former des automatismes nécessaires. Les exercices sont l'unique moyen d'acquérir une prononciation correcte. On distingue deux points de vue sur ce phénomène et ainsi deux espèces d'exercices.

La voie traditionnelle : son – syllabe – mot – phrase – chaîne parlée.

La voie « moderne » : il ne faut pas enseigner à prononcer les sons à part. Il faut enseigner la langue par des phrases au moins. Et si l'élève n'imité pas la prononciation du son dans la phrase ou dans le texte il faut l'expliquer à part.

Sûrement, pour assimiler le son il faut le répéter. Il existe des espèces d'exercices phonétiques :

- 1) Exercices d'articulation (le son à part) ;
- 2) Exercices liés à la pratique orale, on répète le son dans un contexte. Ici on assimile des sons et l'intonation à la fois :

- a) [e] – écrivez une lettre, regardez ce film, essuyez cette phrase ;
- b) composez des phrases analogues d'après le modèle : Le métro de Kyiv est beau. Le bateau de Charlot ... Le chapeau de Claude ...

c) dialogue :

P. : Je vais au tableau. Va au tableau. Où vas-tu ?

E : Je vais au tableau.

La formation des automatismes d'une prononciation correcte n'est pas assurée uniquement par ces exercices. Ce travail continue à toutes les leçons de langue dans les classes suivantes au cours de l'activité verbale. Il faut non seulement corriger les fautes possibles, mais faire à chaque (ou presque chaque) leçon les exercices d'entraînement spéciaux, qu'on appelle parfois « gymnastique phonétique » et qui ne durent que quelques minutes. On distingue aussi des exercices de perception qui visent la reconnaissance et la différenciation des sons, exercices de reproduction ou d'imitation et exercices d'identification :

- a) reconnaissance :
 - levez la carte signale quand vous entendez le son [...]
- b) différenciation :
 - écoutez les paires de mots et trouvez les sons différents : 1) roi – moi ; 2) peu – pu ; 3) bon – bonne ;
- c) identification :
 - écoutez les mots avec les sons [o] ou [a] et levez la carte avec le son correspondant.

Ces exercices ne sont pas nombreux en comparaison avec les exercices reproductifs :

- écoutez les mots avec le son [i]. Répétez-les en faisant attention à la prononciation du son.

Outre les exercices on utilise l'apprentissage par cœur, virelangues, dictons, proverbes, rimes, poésie, dialogue, extraits de prose et aussi la lecture à haute voix. L'assimilation de l'intonation se réalise surtout au cours de la pratique de la langue parlée et plus tard de la lecture.

Les étapes :

1. présentation ou démonstration ;
2. présentation orale écrite (schéma) ;

3. écoute des dialogues ou phrases ou microtexte avec le modèle ;
4. assimilation : a) exercices réceptifs (reconnaissance, différenciation, identification) ; b) exercices de reproduction (imitatifs, de substitution, de transformation, emploi libre ou indépendant).

Quant aux fautes il faut les différencier. On distingue des fautes d'articulation ou phonétiques et des fautes phonologiques. Les premières influent sur la qualité de la prononciation du son et les deuxièmes influent sur le contenu du mot. Les fautes commises au cours de la prononciation d'un mot isolé sont faciles à corriger. La plus grande difficulté pour le professeur est la chaîne parlée.

Література

1. Методика навчання іноземних мов і культур: теорія і практика : підручник для студ. класичних, педагогічних і лінгвістичних університетів / Бігич О. Б., Бориско Н. Ф., Борецька Г. Е. та ін./ за загальн. ред. С. Ю. Ніколаєвої. – К. : Ленвіт, 2013.
2. Cours de didactique du français langue étrangère et seconde (4ème éd.) CUQ Jean-Pierre ; GRUCA Isabelle. Grenoble : PUG, 2008. 504 p.
3. Enseigner la langue seconde et la littérature : Les principes directeurs et la façon de les mettre en pratique. Le Bouthillier Josée, Bourgoin Renée. 2019. URL : <https://unbscholar.lib.unb.ca/bitstreams/955c6cf2-5142-4429-bb79-3692efeb2886/download> (дата звернення 21.08.2024).
4. Практикум з методики викладання французької мови у середніх навчальних закладах (модульний курс): Посібник // Кол. авторів під керівництвом С.Ю. Ніколаєвої. – К.: Ленвіт, 2006.
5. Activités phonétiques en classe de FLE <https://enseigner.tv5monde.com/articles-dossiers/articles/activites-phonetiques-en-classe-de-fle>
6. Cadre européen commun de référence pour les langues: APPRENDRE, ENSEIGNER, EVALUER. 2020. Volume complémentaire. URL : <https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270> (дата звернення 22.08.2024).
7. Білас А.А. Методика викладання французької мови: матеріали до хрестоматії з дисципліни. - Івано-Франківськ : НБ ПНУ, 2023.

Інформаційні ресурси

1. <http://phonetique.free.fr/>
2. <http://membres.multimania.fr/milenchip/phonetic.htm>
3. <http://www.linguistes.com/phonetique/phon.html>

4. <http://francaisenligne.free.fr/ecouter/phonetique.php>
5. www.francaisauthentique.com /
6. <http://www.francaisfacile.com/>
7. <http://www.lepointdufle.net/>

Atelier 5

Enseignement du lexique. Compétence lexicale

1. L'importance de la compétence lexicale. Le but de l'enseignement du lexique.

2. La sélection et l'organisation du lexique.
3. Le vocabulaire actif, passif et potentiel.
4. La présentation du lexique.
5. L'assimilation et l'emploi du lexique.

1. L'importance de la compétence lexicale. Le but de l'enseignement du lexique.

Le vocabulaire est une partie intégrante de la langue. C'est un ensemble de mots formant système. Dans une langue le mot ne reste pas isolé, il est toujours lié aux autres mots. Les mots sont groupés dans les phrases exprimant la pensée de celui qui parle. C'est ainsi que la langue devient un moyen de communication. Le grand rôle que le vocabulaire joue pour une langue implique l'importance de l'acquisition du vocabulaire.

Le vocabulaire doit être étudié dans son ensemble avec les autres composantes de la langue (la phonétique, la grammaire et l'orthographe). L'étude du vocabulaire a évidemment une grande importance, ce qui sera prouvé par les exemples ci-dessous, car l'acquisition du lexique contribue à l'assimilation d'autres connaissances du domaine de la langue.

L'étude du vocabulaire est liée à la phonétique (*été – était* ; la signification de ces mots dépend de la différence des sons [e] et [ɛ]). Il y a aussi un lien entre le vocabulaire et la grammaire, surtout la syntaxe (les mots forment les phrases). Mais chaque mot a une structure lexico-grammaticale (racine, affixes) et appartient à une des parties du discours (nom, adjectif), ce qui constitue la base de morphologie. L'étude du système lexical est liée aussi à celle de l'orthographe. Ainsi la signification des mots « *cœur* » et « *chœur* » ne peut être différenciée que par l'orthographe. En conclusion on ne peut pas apprendre une langue étrangère sans apprendre des mots, on ne parlera pas sans utiliser les mots.

2. La sélection et l'organisation du lexique.

Comme les heures réservées à l'apprentissage de la langue sont plus ou moins limités, l'enfant ne peut pas apprendre tous les mots de la langue étudiée. Il faut donc dans les richesses de la langue française choisir un vocabulaire de base (vocabulaire réduit ou **vocabulaire minimum**) dont l'acquisition est indispensable

pour tous les élèves. Le problème de ce vocabulaire est lié à deux notions principales :

- 1) combien de mots il faut porter sur la liste et
- 2) quels sont les mots qu'il est raisonnable de choisir entre les milliers de mots du vocabulaire français ?

On distingue des critères principaux et auxiliaires. Les premiers sont :

- 1) la faculté de l'unité lexicale de se lier avec d'autres unités dans l'activité verbale;
- 2) la valeur sémantique (la nomination des notions importantes de domaines différents de l'activité des hommes) ;
- 3) la liberté stylistique (on ne donne la préférence à aucun style).

On applique aussi des critères auxiliaires car la quantité de mots selon les premiers critères est énorme :

- 1) la fréquence;
- 2) la valeur polysémantique ;
- 3) la faculté de servir de modèle à la formation d'autres mots;
- 4) le critère thématique (la vie courante).

Les mots qui correspondent à ces critères constituent le vocabulaire de base. Selon le programme scolaire le vocabulaire minimum est réduit à 800 mots (1-9 cl.) et 400 mots (10-11 cl.), c'est-à-dire, 1200 mots au total. Mais le professeur ne doit pas oublier que l'initiation lexicologique n'est pas le but essentiel de l'étude, ce n'est qu'un moyen d'apprendre la langue qui se développent chaque jour.

Le contenu de l'enseignement du lexique est la formation des savoirs et des aptitudes lexicaux – faculté d'exhumer automatiquement de la mémoire à long terme un mot ou un groupement de mots pour employer en conformité de la situation communicative.

3. Le vocabulaire actif, passif et potentiel.

On divise **le vocabulaire minimum** scolaire en vocabulaire minimum actif et vocabulaire minimum passif. **Le vocabulaire minimum actif** contient le matériel lexical dont les élèves doivent se servir pour exprimer leurs pensées en forme parlée et écrite et comprendre les pensées d'autres hommes au cours de compréhension orale et de la lecture. **Le vocabulaire minimum passif** présente le lexique que les élèves sont à comprendre au cours de la réception des pensées des autres en forme orale (compréhension orale ou audition) et écrite (compréhension écrite ou lecture).

L'unité d'enseignement du lexique est une unité lexicale (UL) qui peut être non seulement un mot mais aussi une expression de mots et même une phrase soi-disant « figé » qui ne change pas dans l'activité verbale.

Le vocabulaire minimum actif et le vocabulaire minimum passif forment le vocabulaire réel qui sert à la formation du vocabulaire potentiel. **Le vocabulaire réel** inclut les unités lexicales assimilées à l'aide desquelles les élèves expriment leurs pensées ou reçoivent et comprennent les autres hommes. En même temps **le vocabulaire potentiel** se compose des unités inconnues dont le sens on peut deviner au cours de compréhension orale ou de la lecture. Le vocabulaire potentiel contient

- 1) les internationalismes ;
- 2) les dérivés des mots composés qui comprend les parties connues pour les élèves ;
- 3) de nouveaux sens des mots polysémiques connus ;
- 4) les mots dont le sens peut être deviner d'après le contexte.

Principes de l'enseignement du lexique :

1. Chaque mot doit être entendu, prononcé, vu (lu), écrit ;
2. Le mot doit être étudié dans le contexte ;
3. Les mots doivent être :
 - a) prononcés par le professeur dans le contexte ;
 - b) prononcés par le professeur isolément ;
 - c) répétés par les élèves en chœur ;
 - d) répétés par les élèves individuellement ;
 - e) différenciés dans le contexte ;
 - f) employés de façon reproductif ;
 - g) employés de façon productif ;
 - h) employés dans l'interaction.

Organisation du processus de l'enseignement :

1. Etape de présentation.
2. Etape d'assimilation :
 - a) au niveau du mot, de l'expression, de la phrase ;
 - b) au niveau du dialogue, au du monologue.
3. Etape d'emploi situationnel en forme parlée et écrite.

A l'étape d'assimilation on forme les automatismes lexicaux.

A l'étape d'emploi on forme des savoir-faire.

4. La présentation du lexique.

La **présentation du lexique** comprend les éléments :

- 1) la sémantisation ou la révélation du sens ;
- 2) l'analyse de la structure lexico-grammaticale du mot, de ses particularités phonétiques et orthographiques (révélation de la forme);
- 3) les explications sur l'emploi du mot dans le discours.

Procédés de sémantisation de nouvelles unités lexicales on peut diviser en deux groupes: de traduction et sans traduction.

Les procédés de traduction sont : traduction par un mot (monoverbale) (fleur – квітка); 2) traduction polyverbale ou par certains mots (manquer – пропустити, зробити помилку, припустити погрішність; aller – йти, їхати); 3) traduction au niveau de la phrase (méthodes intensives) ; 4) interprétation (explication) du sens au moyen de la langue maternelle (longer – йти вздовж вулиці); définition (une canadienne – коротка хутряна куртка).

Les procédés de décodage sans traduction sont:

- 1) démonstration – recours à un support iconique;
- 2) définition – paraphrase en LE;
- 3) contexte – recours à un contexte;
- 4) analyse de la structure du mot (catégorisations formelle (dérivation, suffixation);
- 5) synonymie, antonymie.

En général il faut utiliser les procédés qui assurent l'économie et la sûreté comme critère. Le plus souvent on utilise deux procédés, p.e. contexte et support iconique.

Techniques visuelles (démonstration):

- objet réel ;
- image de l'objet
- mimique, gestes, action.

Présenter les mots français n'est qu'une partie de la tâche du professeur. Le but à atteindre c'est que les mots deviennent (tellement familiers aux élèves qu'ils puissent s'en servir dans le discours). Au moment de la présentation le mot est déjà plus ou moins retenu, si le professeur a réussi à bien organiser cette partie de la leçon parce que la perception basée sur les sensations différentes est liée à la pensée et au langage, aux processus de la mémoire et même aux émotions.

Or, si la perception est unie au travail actif de la mentalité, si elle éveille l'intérêt, le mot est non seulement compris, mais aussi assimilé.

5. L'assimilation et l'emploi du lexique. Exercices de vocabulaire.

Quand on dit "un système d'exercices", on suppose une suite d'actions verbales et des opérations avec le matériel linguistique réalise conformément aux lois des processus psychologiques tels que la perception qui prévoit la distinction, la reconnaissance et la reproduction du matériel dans l'acte de communication par la parole.

Où distingue aussi *les exercices communicatifs* (reproductifs et productifs et non communicatifs les exercices communicatifs constituent le type essentiel

d'exercices. A l'aide de ces exercices l'élève acquit le *modèle de l'action de communication* (MAC) et exécute certaines actions (en forme orale ou écrite) en conformément avec la situation déterminée par le professeur.

Les exercices communicatifs *reproductifs* : 1) imitation du MAC ; 2) réponses aux questions ; 3) substitution ; 4) continuation des phrases ; 5) composition de phrases « boule de neige » ; 6) emploi du MAC dans la phrase ; 7) emploi dans le dialogue analogue ; 8) emploi dans le monologue analogue.

Les exercices communicatifs *productifs* : 1) dialogue simulé ; 2) monologue simulé ; 3) conversation spontanée ; 4) dialogue spontané ; 5) monologue spontané ; 6) description des images.

Les exercices non communicatifs diffèrent par 1) assimilation de la forme et du sens et 2) assimilation de faculté de mots de se lier avec d'autres mots.

Les premiers sont : 1) répétition des mots, des expressions et des MAC après le professeur ou speaker ; 2) groupement de mots en ordre alphabétique ; 3) groupement de mots selon l'indice formelle (affixes, parties du discours) ; 4) nommer les mots de l'espèce donnée (meuble-chaise, table...) ; 5) trouver le mot « intrus » dans le rang thématique de mots ; 6) compléter les phrases par des mots donnés ; 7) exercice à lacunes ; 8) associer le mot à sa définition ou l'image ; 9) associer le mot à son synonyme (antonyme, équivalent de la langue maternelle.

Les deuxièmes sont : 1) composer les expressions des mots donnés ; 2) exercice « boule de neige » (attribut + nom, verbe + complément); 3) lier les noms avec les verbes donnés ; 4) exclure le mot qui ne se lie pas avec le mot-clé; 5) trouver des équivalents de la langue maternelle des expressions de mots figés de la LE.

1) Répondez à mes questions. Donnez une réponse courte:

M: Comment s'appelle la capitale de la France?

E: Paris.

M: Sur quel fleuve est situé Paris?

E: Sur la Seine.

2) Corrigez-moi si ce n'est pas vrai.

M: Entre les deux rives de la Seine se trouve l'île de France.

E: Non, entre les deux rives de la Seine se trouve l'île de la Cité.

3) Complétez les phrases.

M: Autrefois Paris s'appelait ...

E: Autrefois Paris s'appelait Lutecia.

M: Les Parisii ont donné à l'île de la Cité le nom de ...

E: Les Parisii ont donné à l'île de la Cité le nom de Paris.

4) Demande à ton voisin quelle est sa curiosité préférée à Paris.

5) Raconte à tes camarades l'histoire de l'île de la Cité.

On utilise aussi les exercices d'imitation, de substitution, de transformation, de création.

Література

1. Методика навчання іноземних мов і культур: теорія і практика : підручник для студ. класичних, педагогічних і лінгвістичних університетів / Бігич О. Б., Бориско Н. Ф., Борецька Г. Е. та ін./ за загальн. ред. С. Ю. Ніколаєвої. – К. : Ленвіт, 2013.

2. Cours de didactique du français langue étrangère et seconde (4ème éd.) CUQ Jean-Pierre ; GRUCA Isabelle. Grenoble : PUG, 2008. 504 p.

3. Enseigner la langue seconde et la littérature : Les principes directeurs et la façon de les mettre en pratique. Le Bouthillier Josée, Bourgoin Renée. 2019. URL : <https://unbscholar.lib.unb.ca/bitstreams/955c6cf2-5142-4429-bb79-3692efeb2886/download> (дата звернення 21.08.2024).

4. Практикум з методики викладання французької мови у середніх навчальних закладах (модульний курс): Посібник // Кол. авторів під керівництвом С.Ю. Ніколаєвої. – К.: Ленвіт, 2006.

5. Cadre européen commun de référence pour les langues: APPRENDRE, ENSEIGNER, EVALUER. 2020. Volume complémentaire. URL : <https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270> (дата звернення 22.08.2024).

6. Білас А.А. Методика викладання французької мови: матеріали до хрестоматії з дисципліни. - Івано-Франківськ : НБ ПНУ, 2023.

7. Enseigner le français FLE avec TV5MONDE. URL : <https://enseigner.tv5monde.com/> (дата звернення 22.08.2024).

Інформаційні ресурси

1. <http://phonetique.free.fr/>

2. <http://membres.multimania.fr/milenchip/phonetic.htm>

3. <http://www.linguistes.com/phonetique/phon.html>

4. <http://francaisenligne.free.fr/ecouter/phonetique.php>

5. [www.francaisauthentique.com /](http://www.francaisauthentique.com/)

6. <http://www.francaisfacile.com/>

7. <http://www.lepointdufle.net/>

Atelier 6

Enseignement de la grammaire. Compétence grammaticale

1. L'importance des savoirs grammaticaux. Le but de l'enseignement de la grammaire.
2. La sélection et l'organisation des phénomènes grammaticaux.
3. Les méthodes et les approches du travail sur la formation de compétence grammaticale.
4. La présentation du matériel grammatical
5. L'assimilation et l'emploi du matériel grammatical.

1. L'importance des savoirs grammaticaux. Le but de l'enseignement de la grammaire.

L'enseignement de la grammaire n'est pas un but en savoir à l'école, mais c'est le moyen d'enseignement à communiquer.

Le **but** de l'enseignement c'est la faculté de communiquer, comprendre et s'exprimer **correctement**.

La grammaire – c'est une branche de la linguistique qui étudie les lois de modification et de coordination des mots pour former des phrases sensées. La grammaire a deux branches : 1. la morphologie ; 2. la syntaxe.

La morphologie – la structure du mot.

La syntaxe – la structure des phrases.

Les **objectifs** de l'enseignement :

- *pratique* : la formation des aptitudes et des automatismes, des savoir-faire correctes ;
- *instructifs* : la formation des connaissances de la linguistique générale ;
- *éducatif* : la comparaison du système grammatical de la langue étudiée avec la langue maternelle ; développement de la pensée logique.

Les automatismes grammaticaux se présentent sous les automatismes morphologiques et syntaxiques.

Les automatismes morphologiques : oraux (*un travail – des travaux*) ; écrits (*il répond – ils répondent*) ; *je parle – ils parlent*.

Les automatismes syntaxiques : 1. oraux (à qui parlez-vous) ; 2. écrits.

A l'école nous enseignons la formation des phrases sensées.

2. La sélection et l'organisation des phénomènes grammaticaux.

Les **critères** du choix :

1. la formation du matériel grammatical.
2. la possibilité de servir de modèle (le paradigme de la conjugaison des verbes placés ;
3. la possibilité de se combiner avec les autres verbes (avoir, être) ;
4. le phénomène typique (les temps immédiats) écrit – futur simple.

3. Les méthodes et les approches du travail sur la formation de compétence grammaticale.

Il y a 5 méthodes de l'enseignement qui sont partagées en 2 types :

1. les méthodes explicites ;
2. les méthodes implicites ;

Les méthodes explicites sont basées sur l'explication ; (la règle).

Les méthodes *explicites* :

Méthode déductive vient de la règle générale au phénomènes concrets. Cette méthode a 4 étapes : 1) la présentation de la règle ; 2) la présentation de l'exemple ; 3) l'entraînement sous formes des exercices ; 4) l'emploi.

Méthode inductive change les étapes : 1) l'observation du phénomène est de l'analyse ; 2) la formulation des règles ; 3) l'entraînement ; 4) l'emploi.

La méthode *implicite* – l'enseignement sans explication, sans règles.

La méthode *structurale* est basée sur la structure. Etapes :

1. La présentation du texte modèle (normalement ça peut être en dialogue. La présentation est accompagnée d'image qui facilite la compréhension.

2. La mémorisation du texte modèle. J'apprends le dialogue.

3. L'entraînement à l'aide des exercices structuraux :

- 1) exercices du substitution, exercices de distinction.
- 2) exercices de transformation. (*Est-ce que vous désirez, désirez-vous ?*)
- 3) exercices de réduction qui permet de réduire une phrase (*Je n'aime pas cette voiture qui roule si vite*)
- 4) exercices d'expansion (*je mange en écoutant la musique*)
- 5) exercices de composition (*cette voiture roule vite. J'aime cette voiture. Je n'aime pas cette voiture*).

La méthode communicative. Les étapes : 1. l'apprenant se pose une question (*Comment dire*). 2. l'observation (*pêcher, repêcher, repêchage*). 3. laisser employer. 4. l'emploi de la phrase.

La méthode—

L'approche mixte (selon le matériel ; selon l'âge ; selon les connaissances ; selon les besoins des apprenants) : on utilise des méthodes différentes en conformité des objectifs d'enseignement, du matériel et des élèves. L'enseignement de l'article, des prépositions, des verbes, des temps. Ses traits particuliers :

- 1) renoncement de la langue grammaticale (définition) ;
- 2) choix des indices concrètes (le lien pour les prépositions, «étiquette» - l'article, «*тільки, що, зараз*», *щоб, щоб, як щоб, вже*)— les temps) ;
- 3) systématisation (dans un contexte).
- 4) Utilisation de la découverte comme méthode d'enseignement.

La méthode communicative donne de bons résultats à certaines conditions :

- 1) écoute du matériel ;
- 2) imitation langagière avec un but précis ;
- 3) utilisation des phrases d'un type ;
- 4) régularité de leur perception ;
- 5) action selon analogie dans l'activité verbale ;
- 6) action langagière sans fautes ;
- 7) richesse et diversité du matériel utilise dans les situations diverses ;
- 8) caractère langagière des exercices.

4. La présentation du matériel grammatical

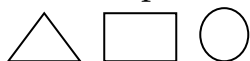
1. la présentation du matériel doit être fait en langue étrangère ou maternelle.

2. les règles doivent être courtes, claires.
3. les exemples (en lexique connu).
4. la présentation est suivie du schéma, de la structure, des tableaux.

On utilise certains procédés de présentation du matériel grammatical; 1) à l'aide des règles verbales (descriptives, règles-instruction) ; des schémas ; et 3) des modèles de langage ; 4) du contexte.

Les règles descriptives ont un caractère de constatation (*pour former..., on emploie...*). Les emplois-instructions sont dynamiques et elles sont les conseils à faire qch.

Les schémas : *Quand pars-tu ?*



Le plus souvent on utilise les modèles du langage – *unités de langage* qui servent comme supports à la formation des autres unités de langage analogiquement, qui ont la même structure. Chaque structure grammaticale a deux côtés : fonctionnelle et formelle. Chaque structure réalise certaines fonctions dans l'activité verbale (nommer les objets et les personnes, indiquer la place des objets, exprimer l'action, exprimer la qualité etc.).

Зразок мовлення (ЗМ) рівня словоформ:

Quel transport préfères-tu?

1) *Le train.*

2) *La voiture.*

ЗМ рівня словосполучення:

Qu'est-ce qu'il y a sur la table ?

1) *Une nappe blanche.*

2) *Un vase vert.*

ЗМ рівня фрази :

Qu'est-ce qu'il y a sur la table?

1) *C'est une règle.*

2) *C'est la règle de Marie.*

La présentation d'une nouvelle structure le maître doit commencer par attirer l'attention à la fonction de cette structure, et la forme doit être assimiler parallèlement avec la fonction.

Exemple. *Сьогодні ми з вами навчимося говорити про належність речей не одній людині, а багатьом, наприклад, учням, дітям. Ви вже знаєте, як сказати, що ця лінійка належить Олі: Cette règle est à Olga. Так? А тепер зверніть увагу на малюнок на дошці та уважно слухайте мою розповідь.*

Regardez cette image. C'est un vestiaire de notre salle sportive. Victor est de service. Il y a des objets sur un banc. Ils ne sont pas à leurs places. Le professeur entre et demande : « Victor, à qui sont ces objets ? » Victor répond : « Ces blousons sont aux filles de notre classe Nina et Lucie. Ces vestons sont aux garçons de notre classe Nicolas et André. « Oh, tout est clair, – dit le professeur, - ces élèves sont en retard pour la leçon ».

Maintenant écoutez et répétez après moi :

A qui sont ces blousons ?

Ces blousons sont aux filles de notre classe.

A qui sont ces vestons ?

Ces vestons sont aux garçons de notre classe.

Зверніть увагу на те, що форма «sont aux» однакова як для чоловічого, так і для жіночого родів.

Maitre (M): Victor, à qui sont ces chapeaux?

Elève (E): Ces chapeaux sont aux garçons de notre classe.

5. L'assimilation et l'emploi du matériel grammatical.

L'assimilation est réalisée à l'aide des exercices reproductifs et productifs. Les premiers : différenciation, substitution, transformation, continuité du ML, réponses aux questions (structuraux). Les deuxièmes : emploi déterminé, dialogues, monologue, conversation, jeux.

La formation des aptitudes grammaticales a trois **étapes** : 1) présentation ; 2) entraînement et 3) emploi.

Les étapes logiques de l'activité du professeur :

1. L'analyse du phénomène grammatical (forme compliquée, sens et fonctions).

2. La détermination de la forme d'organisation de la présentation du matériel (inductive, déductive).

3. Le choix des phénomènes grammaticaux comme support (matériel précédent, assimilé). Ce choix doit être causé par 1) la complicité du matériel ; 2) la possibilité d'employer le matériel assimilé comme support ; 3) l'expérience grammaticale des élèves ; 4) la possibilité de sa présentation visuelle (tableau) ; 5) le phénomène analogue de la langue maternelle.

4. Le choix des méthodes le plus convenable à l'enseignement du matériel concret (structure fonctionnelle, communicative). Les principales sont les méthodes communicative et fonctionnelle, mais il faut parfois utiliser les méthodes structuro-fonctionnelle et systématique.

5. Le choix des exemples reflétant le plus complètement le sens et les traits particuliers de ce phénomène ; la suite logique de présentation de forme, de sens et de fonction.

6. Le choix des procédés et des exercices à assimiler le phénomène. Ce choix est déterminé par : 1) le caractère de la structure ; 2) le degré de coïncidence de la structure donnée de la LE et de la structure analogue de la langue maternelle ; 3) les objectifs d'enseignement ; 4) la présence de

l'expérience langagière chez les élèves ; 5) l'âge des apprenants ; 6) l'étape d'enseignement.

Selon le caractère on distingue les exercices linguaux, de langage simulé et langagiers.

Selon la manière d'exécution on distingue : 1) exercices différenciatifs ; 2) exercices imitatifs ; 3) exercices de substitution ; 4) exercices de transformation.

7. La détermination des formes, des objets de contrôle (savoirs, savoir-faire) et le choix des exercices de contrôle.

Automatisation des actions des élèves avec les structures du matériel grammatical **actif** :

1) Dites **oui** si ces objets appartiennent à vos copains:

M: Ces vestes sont aux garçons de notre classe.

E: Oui, ces vestes sont aux garçons de notre classe.

M: Ces blouses sont aux filles de notre classe.

E: Oui, ...

M: Ces jouets sont aux enfants de Madame Bernard.

E: Oui, ...

2) Dites que ces choses appartiennent non à une fille ou un garçon, mais aux filles ou aux garçons de ta classe :

M: Ce blouson est à Nina.

E: Ces blousons sont aux filles de notre classe.

M: Ce chapeau est à Oleg.

E: Ces chapeaux sont aux garçons de notre classe. Etc.

3) Dites quelles de ces choses appartiennent aux filles et quelles aux garçons de ta classe. Je commence la phrase et finissez.

M: Ces chemises...

E: Ces chemises sont aux garçons de notre classe.

M: Ces blousons...

E: Ces blousons sont aux filles de notre classe. Etc.

4) Dites à qui appartiennent ces choses :

Ces balles	sont aux	Madame Bernard
Ces jouets		sportifs de notre classe.
Ce bébé		enfants de Madame Bernard.
Ces blousons	est à	Nina
Ce ruban		filles de notre classe.

5) Jeu «Trouve le maître».

У чийсь портфель кілька учнів кладуть по одному або по кілька предметів, що їм належать. Інший учень повинен сказати, кому належать ці предмети.

Наприклад:

Cette gomme est à Nina. Ces cahiers sont à Victor.

Ces crayons sont aux filles Olga et Nadine.

Cette règle à Michel. Etc.

6) Observez l'image. C'est votre cour. Midi. Tous se sont cachés de la chaleur. Mais qqn a laissé ses affaires. Trouvez-vous leurs propriétaires ?

Література

1. Методика навчання іноземних мов і культур: теорія і практика : підручник для студ. класичних, педагогічних і лінгвістичних університетів / Бігич О. Б., Бориско Н. Ф., Борецька Г. Е. та ін./ за загальн. ред. С. Ю. Ніколаєвої. – К. : Ленвіт, 2013.

2. Cours de didactique du français langue étrangère et seconde (4ème éd.) CUQ Jean-Pierre ; GRUCA Isabelle. Grenoble : PUG, 2008. 504 p.

3. Enseigner la langue seconde et la littérature : Les principes directeurs et la façon de les mettre en pratique. Le Bouthillier Josée, Bourgoin Renée. 2019. URL : <https://unbscholar.lib.unb.ca/bitstreams/955c6cf2-5142-4429-bb79-3692efeb2886/download> (дата звернення 21.08.2024).

4. Практикум з методики викладання французької мови у середніх навчальних закладах (модульний курс): Посібник // Кол. авторів під керівництвом С.Ю. Ніколаєвої. – К.: Ленвіт, 2006.

5. Cadre européen commun de référence pour les langues: APPRENDRE, ENSEIGNER, EVALUER. 2020. Volume complémentaire. URL : <https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270> (дата звернення 22.08.2024).

6. Білас А.А. Методика викладання французької мови: матеріали до хрестоматії з дисципліни. - Івано-Франківськ : НБ ПНУ, 2023.

7. Enseigner le français FLE avec TV5MONDE. URL : <https://enseigner.tv5monde.com/> (дата звернення 22.08.2024).

Інформаційні ресурси

1. <http://www.lepointdufle.net/>

2. www.francaisauthentique.com/

6. <http://www.francaisfacile.com/>

Взірці тестових завдань**Варіант 1**

1. L'activité de l'apprenant est une de ... composantes principales du processus de l'enseignement à la leçon.

- a) 4
- b) 3
- c) 2
- d) 5

2. La tâche principale de la didactique est

- a) éducatif
- b) pratique
- c) formative
- d) instructive

3. Le savoir est...

- a) l'ensemble des connaissances acquises par l'étude
- b) l'assimilation de la structure générale d'une action
- c) l'ensemble des habitudes langagières
- d) l'habileté à réussir ce qu'on entreprend

4. L'assimilation de la structure générale d'une action, des procédés qui peuvent être appliqués à la réalisation d'autres tâches analogues c'est

- a) le savoir
- b) le savoir-être
- c) le savoir-vivre
- d) le savoir-faire

5. L'automatisme est ...

a) acte ou geste accompli sans réflexion, par habitude ou après l'apprentissage

b) acte ou geste accompli avec réflexion, sans habitude, pendant l'apprentissage

c) acte ou geste accompli sans réflexion, par habitude de ou après l'apprentissage

d) acte ou geste accompli avec réflexion, par habitude, sans apprentissage

6. Le contenu de l'enseignement des langues étrangères est prescrit par... .

- a) le plan thématique
- b) le programme scolaire

- c) le manuel de méthodologie
- d) le livre d'élève

7. Les composantes du contenu de l'enseignement des langues étrangères sont :

- a) les savoirs, les automatismes, les savoir-faire, le matériel, le manuel et les situations
- b) les domaines de communication, les thèmes et les situations, le livre d'élève et les situations
- c) les savoirs, les automatismes, les savoir-faire, le matériel, les domaines de communication, les thèmes et les situations
- d) les savoirs, les automatismes, les savoir-faire, le matériel, les domaines de communication, les thèmes et les livres d'élève

8. Le texte abstrait en forme d'une thèse courte qui a un sujet qu'il faut développer lors de l'activité verbale est

- a) le thème
- b) le matériel
- c) la situation
- d) le dialogue

9. La situation est ...

- a) un système dynamique des facteurs abstraits (objectifs et subjectifs) qui font l'homme entrer dans la communication
- b) un système dynamique des facteurs abstraits (objectifs et subjectifs) qui font l'homme entrer dans la communication et déterminent le comportement dans le cadre d'un acte de communication
- c) un système dynamique des facteurs concrets qui déterminent le comportement dans le cadre d'un acte non-verbal
- d) un système dynamique des facteurs concrets (objectifs et subjectifs) qui font l'homme entrer dans la communication et déterminent le comportement dans le cadre d'un acte de communication

10. Les principes essentiels de l'enseignement des langues étrangères sont ...

- a) principe de l'étude par démonstration, principe de stabilité et d'inaccessibilité, principe de l'activité, principe de l'étude consciente, la continuité et la systématisation, principe de l'individualisation
- b) principe de l'étude par démonstration, principe de stabilité et d'accessibilité, principe de l'activité, principe de l'étude consciente, la continuité et la systématisation, principe de l'individualisation
- c) principe de l'étude par démonstration, principe de stabilité et d'accessibilité, principe de l'activité collective

d) principe de l'étude inconsciente, la continuité et la systématisation, principe de l'individualisation

11. La formation pratique prévoit le savoir-faire de la réalisation des fonctions du professeur des langues étrangères comme :

a) communicative et pédagogique, éducative, de développement, instructive, gnostique, de planification, poétique

b) communicative et pédagogique, éducative, métalinguistique, instructive, gnostique, de planification, d'organisation

c) communicative et pédagogique, éducative, de développement, fatigue, gnostique, de planification, d'organisation

d) communicative et pédagogique, éducative, de développement, instructive, gnostique, de planification, d'organisation

12. Les actions méthodologiques élémentaires dirigées à la réalisation d'une tâche concrète désignent ...

a) les méthodes

b) les procédés

c) les techniques

d) les tests

13. Selon les aspects linguaux on distingue ...

a) exercices phonétiques, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire,

b) exercices phonétiques, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, exercices d'orthographe

c) exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, exercices d'orthographe, exercices non-communicatifs

d) exercices phonématiques, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, exercices d'orthographe

14. Selon les aspects de l'activité verbale on différencie ...

a) exercices d'audition, exercices d'expression orale, exercices de lecture, exercices écrits

b) exercices d'audition, exercices d'expression écrite, exercices de parole, exercices écrits

c) exercices de parole, exercices de lecture, exercices d'expression orale, exercices écrits

d) exercices d'audition, exercices de compréhension orale, exercices de parole, exercices écrits

15. Selon les étapes du processus d'enseignement on distingue ...

a) exercices de présentation, exercices de découverte, exercices non-communicatifs

b) exercices de présentation, exercices communicatifs, exercices de découverte

c) exercices de présentation, exercices d'entraînement ou d'explication, exercices communicatifs

d) exercices de présentation, exercices d'entraînement ou d'explication, exercices de découverte

16. Selon le lieu d'exécution on différencie ...

a) exercices dans la classe, exercices à domicile, exercices d'entraînement

b) exercices hors la classe, exercices de découverte, exercices de laboratoire

c) exercices hors la classe, exercices à domicile, exercices de laboratoire

d) exercices dans la classe, exercices à domicile, exercices de laboratoire

17. Selon la quantité de langues dans l'exercice on distingue ...

a) exercices bilingues, exercices multilingues

b) exercices monolingues, exercices bilingues, exercices trilingues

c) exercices bilingues, exercices trilingues, exercices multilingues

d) exercices monolingues, exercices bilingues

18. La méthode grammaire-traduction mettait ... à la base de l'enseignement.

a) l'entraînement

b) la mémorisation

c) la démonstration

d) l'explication

19. La méthode de traduction lexicale se base sur les textes et leur ... en langue maternelle.

a) traduction

b) mémorisation

c) assimilation

d) présentation

20. Le but principal de l'enseignement d'après la méthode directe est d'enseigner à

a) lire

b) écrire

c) parler

d) comprendre

Glossaire

Acquis : Ensemble des savoirs et savoir-faire dont une personne manifeste la maîtrise dans une activité professionnelle, sociale ou de formation.

Acte de parole : Action qu'accomplit la parole de par son insertion et son fonctionnement pragmatique. Dire, c'est toujours faire.

Activité : Ensemble des actes et travaux effectués par un individu (futur diplômé). Ensemble des tâches professionnelles faisant partie d'un processus de fabrication. L'activité est la mise en œuvre d'une situation pensée par l'enseignant, dans une perspective d'apprentissage.

Activité d'apprentissage : Activité visant un objectif d'apprentissage spécifique.

Animation : Animation a tendance à remplacer le terme « formation » en pédagogie active où il est attendu de la part du formateur une attitude centrée sur l'apprenant.

Apprenant : Personne en situation d'apprentissage, acteur social, sujet actif dans l'acquisition des savoirs et dans leur mise en œuvre.

Apprentissage : coopératif Méthode interactive au cours de laquelle les élèves en petits groupes hétérogènes travaillent ensemble pour atteindre un but commun. C'est une méthode qui encourage des relations interpersonnelles plus positives et l'entraide dans l'apprentissage des élèves.

Auto évaluation : Activité d'évaluation personnelle.

Brainstorming : Technique d'animation de groupe visant à augmenter la « productivité créative » des participants. Inspirée de la méthode heuristique, elle favorise la production d'idées en toute liberté, le principe de base étant de ne pas porter de jugement sur ce qui est émis par les autres.

Brise-glace : Une activité brise-glace consiste à mettre en place une activité ludique qui permet à des participants à un groupe, scolaire ou professionnel par exemple, de nouer un premier contact, de se découvrir, d'évaluer leur motivation, etc... et de renforcer la cohésion du groupe. Il est donc essentiel que chacun y participe.

Capacité : Ensemble de savoirs et savoirs faire acquis à l'issue d'une formation. La capacité est une composante de la compétence.

Compétence : Ensemble d'habiletés et d'attitudes requises pour l'exercice d'une fonction. Une compétence est un ensemble cohérent et indissociable de connaissances, capacités et attitudes.

Connaissances : C'est l'ensemble des savoirs pour une discipline donnée.

Consigne : Ordre donné pour faire effectuer un travail. Énoncé indiquant la tâche à accomplir ou le but à atteindre.

Cours : Scénario pédagogique où un enseignant transmet ses connaissances à un groupe d'élèves, plus ou moins nombreux, selon un plan de cours défini précédemment et reposant sur une logique définie par l'enseignant.

Curriculum : Le curriculum désigne la conception, l'organisation et la programmation des activités d'enseignement/apprentissage selon un parcours éducatif donné. Il regroupe l'énoncé des finalités, les contenus, les activités et les démarches d'apprentissage, ainsi que les modalités et moyens d'évaluation des acquis des élèves. Il est souvent inclus dans un projet (d'apprentissage, de société...) et préconise des comportements et des pratiques spécifiques.

Débat : Discussion structurée où un petit groupe d'élèves s'oppose à un autre, chacun représentant un côté de la question. Chaque équipe dispose d'une période déterminée pour présenter son côté de la question. La réfutation suit la présentation.

Découpage du temps (en pédagogie) : - **Séquence** : phase où l'on traite un objectif spécifique. - **Séance** : découpage horaire (55 minutes en moyenne). - **Période** : phase où l'on traite un objectif intermédiaire.

Démarches : Manière de conduire une action, de progresser vers un but.

Démonstration : Action de montrer, d'expliquer par des expériences les données d'un sujet, le fonctionnement d'un appareil, etc. Elle peut être faite soit par l'enseignant(e), soit par l'élève.

Documents pédagogiques : Tout support pédagogique permettant la transmission de connaissances ou leur évaluation. Ces documents peuvent être papier, audiovisuels ou informatisés.

Enseignant : Personne qui enseigne en prenant différents rôles.

Erreur L'erreur fait partie du dispositif d'apprentissage. L'erreur n'est donc pas une faute et constitue un indicateur, révélateur de l'état des connaissances de l'enfant, de ses modèles implicites de pensée et de ses procédures de travail.

Évaluation : Procédure qui permet de porter un jugement de valeur sur le travail fourni par un élève, à partir d'un objectif d'apprentissage précis et en vue de prendre une décision pédagogique.

Exercice : Type d'activité pédagogique visant à mettre en œuvre une compétence.

Feed-back (rétroaction) : Le feedback est l'un des quatre piliers de l'apprentissage d'après les neurosciences. Il s'agit de proposer à l'apprenant une rétroaction, un retour d'information immédiat sur l'action en cours. Plus le retour est proche dans le temps de l'erreur, plus l'action corrective sera efficace et intégrée de manière pérenne.

Formation : Développement de compétences, d'habiletés ou de connaissances à l'aide d'activités d'apprentissage procédurales centrées sur une application spécifique.

Gestion de la classe : Ensemble des processus (clarifier, contrôler, stimuler, respecter) par lesquels l'enseignant aménage l'environnement éducatif de son groupe d'élèves afin de favoriser l'atteinte par ceux-ci des objectifs d'apprentissage.

Glossaire pédagogique <https://www.glossaria.net/fr/glossaire-pedagogique>